



Héritage
Saint-Bernard

Le gouvernement du Québec accorde 100 000 \$ à Héritage Saint-Bernard pour la gestion du refuge faunique Marguerite-D'Youville

Châteauguay, le 16 juillet 2026 – Le gouvernement du Québec accorde une aide financière de 100 000 \$ à Héritage Saint-Bernard afin de soutenir la gestion et la mise en valeur du refuge faunique Marguerite-D'Youville, situé sur l'île Saint-Bernard, à Châteauguay. Cette contribution, versée dans le cadre d'une nouvelle entente conclue avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), sera répartie sur deux ans, à raison de 50 000 \$ par exercice financier. À ce soutien financier s'ajoute également un montant additionnel de 15 000 \$, octroyé à l'organisme par la députée de Châteauguay, Mme Marie-Belle Gendron. Cette somme provient de son fonds discrétionnaire par le biais du programme de Soutien à l'action bénévole.

Cette aide permettra de soutenir les activités essentielles à la conservation et à la mise en valeur du refuge, notamment la protection et la surveillance du territoire, l'entretien des infrastructures et des aménagements fauniques et récréotouristiques, la réalisation de recherches et d'inventaires ainsi que les activités éducatives et écotouristiques.

Propriété du gouvernement du Québec, le refuge faunique Marguerite-D'Youville constitue l'un des joyaux naturels de la Montérégie. Situé au cœur de l'île Saint-Bernard, ce territoire naturel exceptionnel abrite une riche biodiversité ainsi qu'une grande variété d'écosystèmes. Avec ses huit kilomètres de sentiers, il accueille chaque année entre 60 000 et 70 000 visiteurs. L'île Saint-Bernard, dont le refuge est la principale composante naturelle, attire pour sa part près de 300 000 visiteurs annuellement.

Mandataire de la gestion du refuge depuis plus de 35 ans, Héritage Saint-Bernard assure quotidiennement la protection des habitats naturels, l'encadrement de la fréquentation, la sensibilisation du public et la mise en valeur de ce territoire exceptionnel. La gestion du refuge représente des coûts annuels variant entre 400 000 \$ et 500 000 \$.

Malgré les revenus générés par les droits d'accès, les efforts de financement auprès du secteur privé et les subventions ponctuelles, les ressources demeurent insuffisantes pour assurer la pérennité des opérations. Cette situation oblige Héritage Saint-Bernard à financer annuellement une part importante des coûts de gestion du refuge et maintient une précarité qui affecte autant les opérations que les emplois dédiés à la conservation et à la mise en valeur du territoire.

« Nous remercions sincèrement le gouvernement du Québec, nos partenaires du MELCCFP ainsi que notre députée provinciale, Mme Marie-Belle Gendron, pour leur engagement envers le refuge faunique Marguerite-D'Youville. Cette entente représente une excellente nouvelle pour Héritage Saint-Bernard et pour tous ceux qui ont à cœur la protection de ce territoire d'exception. Cette première entente, répartie sur deux ans, nous donne espoir et nous encourage à redoubler d'efforts afin d'obtenir, à plus long terme, un financement gouvernemental récurrent. Nous poursuivrons notre travail avec conviction, aux côtés de nos partenaires, afin d'assurer la pérennité du refuge faunique Marguerite-D'Youville pour les générations actuelles et futures. », exprime Marie-Hélène Dorais, directrice générale d'Héritage Saint-Bernard.

« Héritage Saint-Bernard est un organisme extraordinaire de ma circonscription, qui a la mission essentielle de conserver et de protéger le refuge faunique Marguerite-D'Youville, tout en protégeant avec ardeur le corridor-vert Châteauguay-Léry. Je suis très fière de cette annonce importante qui bénéficiera à tous les citoyennes et citoyens de la région qui pourront continuer de profiter de cet espace splendide. Je tiens à remercier sincèrement la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Mme Pascale Déry pour sa collaboration et son efficacité dans ce dossier tant important. » indique Marie-Belle Gendron, députée de Châteauguay

-30-

Source : Pauline Druine, 450 698-3133 poste 230, communications2@heritagestbernard.qc.ca

Photos : les crédits sont inscrits à même le nom des photos*

** Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles en lien avec ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).*